

## Chapitre I

*Août 1812.* — A LEUVRIGNY, près de DORMANS, comme à l'accoutumée, les paysans et les vigneron s'activent aux travaux de saison. Il n'y a pas de temps à perdre, l'ouvrage n'attend pas, surtout que la plupart des jeunes gens sont partis, là-bas, très loin, faire la guerre. On est habitué, cela dure depuis vingt ans.

Sur la route menant au village, les paysans laborieux rencontrent et observent un grand soldat maigre, vêtu d'un vieil uniforme usagé de sergent de grenadier de la ligne sur lequel est épinglée la croix.

Le soir même, la nouvelle du retour de François POTAIT, enfant du pays, fait le tour du village. On l'avait presque oublié, depuis si longtemps qu'il était parti. Ici, il n'a plus de famille, seulement quelques vieux amis. Son père Jacques Henry POTAIT<sup>1</sup> manœuvrier est mort le 10 septembre 1808, sa mère le 6 novembre 1811 dans un extrême dénuement à l'hospice de REIMS.

Sait-il qu'il est seul ? Qu'importe, il a toujours été habitué à se battre pour survivre, mais qu'il est loin le jour ou, sur ce même chemin, l'adolescent de dix neuf ans partait en 1793, avec quelques jeunes gens de son village, conscrits des grandes levées révolutionnaires rejoindre le 2<sup>ème</sup> bataillon des volontaires de la MARNE à CARIGNAN dans les ARDENNES.

Né à LEUVRIGNY le 29 janvier 1774, François POTAIT passe sa jeunesse aux travaux des champs et de la vigne et acquiert une robuste constitution. Voici à grands traits le physique de notre jeune homme: taille 1,75 m, cheveux et sourcils châains, front rond, yeux gris, nez petit, bouche moyenne, menton rond, sans marques particulières. Pour

---

<sup>1</sup> Son père Jacques Henry POTAIT décédé à 67 ans à Leuvrigny exerçait, sur la fin de ses jours, la fonction de pâtre.

nous contemporains de la photographie, cette description peut paraître banale, mais cette esquisse permet d'imaginer la silhouette de notre personnage. On remarquera que notre marnais était grand pour son époque, et de plus, devait être beau jeune homme, car la mention "sans marques particulières" est avantageuse, les malformations physiques, les cicatrices et les traces de maladies de peau étant fréquentes.



## Chapitre II

*Septembre 1793.* — Il n'a pas encore vingt ans, le voilà au camp de CARIGNAN, incorporé au 2<sup>ème</sup> bataillon des volontaires de la MARNE. Il y retrouve les vétérans qui se sont déjà illustrés à VALMY et à JEMMAPES. La vie de camp est dure pour la nouvelle recrue, mais notre troupier sera plongé immédiatement dans l'action.

En octobre, son bataillon, intégré à l'armée des ARDENNES, sous les ordres du Général BEAUREGARD, participe à la bataille victorieuse de WATTIGNIES contre les coalisés qui faisaient le blocus de MAUBEUGE.

Le bataillon des volontaires de la MARNE, s'illustra particulièrement lorsqu'il prit à la baïonnette une redoute autrichienne.

Notre jeune recrue a subi là son baptême du feu, et entre dans le métier des armes pour quinze sols par jour. La poursuite des coalisés, la baïonnette dans le dos, dura jusqu'au début novembre 1793 au prix de nombreuses fatigues sans véritable stratégie.

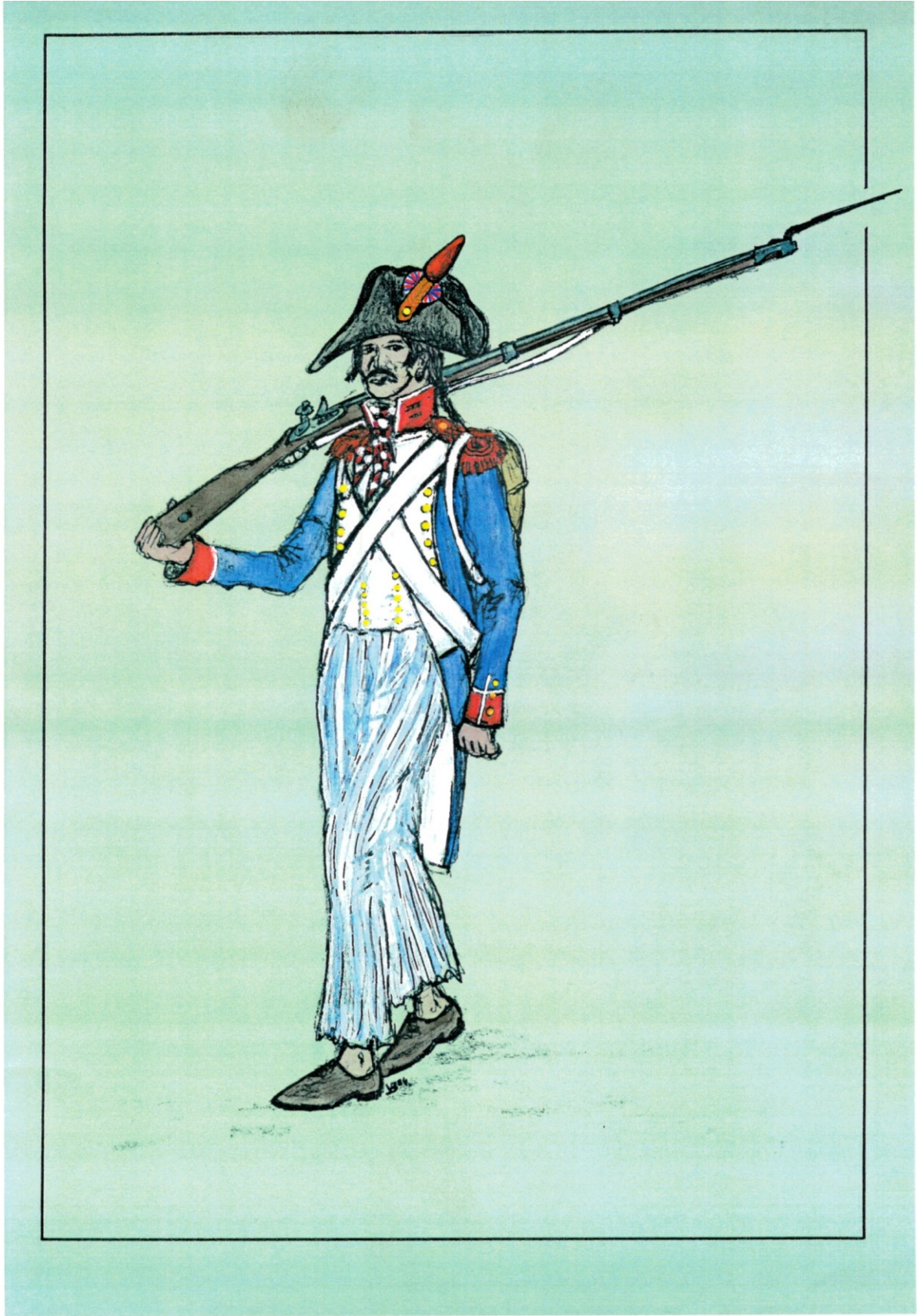
L'armée prend ses quartiers d'hiver, sauf 15.000 hommes qui sont dirigés sur la VENDEE et incorporés dans l'armée de l'Ouest, sous les ordres du général TURREAU.

*Janvier 1794.* — François POTAIT arrive avec son unité à la ROCHE-SUR-YON, futur NAPOLEON VILLE, il a tout juste vingt ans.

Pendant cinq mois, ce ne fut que massacres et fureurs inouïes, chaque combat, chaque embuscade se terminait par des actes de férocité, tant d'un côté que de l'autre. L'histoire nous rapportera ces horreurs sous le nom des "Colonnes infernales de TURREAU".

Les lendemains de ces combats, tous ceux qui sont suspects sont pris et présentés aux tribunaux de la république qui condamnent.





**Au dos:**

Grenadier de demi-brigade d'infanterie de ligne vers 1796.

Chapeau bicorne en feutre, cocarde révolutionnaire, mouchoir à carreaux noué autour du cou, épaulettes rouges, habit aux couleurs nationales ( bleu, blanc, rouge, ), culotte blanche à raies bleues claires, chaussures d'infanterie.

La troupe exécute les sentences aux bords des fosses communes.

Je ne peux m'empêcher d'insérer ici un extrait de la lettre qu'écrivit JOLICLERC, volontaire aux armées de la Révolution, à sa mère demeurant à FROIDEFONTAINE dans le JURA, datée de CHOLET le 25 janvier 1794: "Lon fait ici le rassemblement de l'armée, et nous allons partir sur quatorze colonnes ravager le département des DEUX-SEVRES et de la VENDEE. Nous y allons porter le feu et la flamme, d'une main le fusil et de l'autre la torche. Hommes et femmes, tout passera au fil de l'épée. Il faut que tous périssent, excepté les petits enfants. Il faut que ces départements servent d'exemple aux autres qui auraient envie de se révolter. Nous avons déjà brûlé environ sept lieues de pays. Il y a déjà des soldats qui ont fait leur fortune. Tout est comme au pillage; moi, je n'ai pas encore pu trouver à changer de chemise. Cela ne tardera pas".

Le témoignage de Vincent CHAPELAIN, médecin, républicain et adepte des idées nouvelles est édifiant: "Tout à coup et sans prévenir personne, les colonnes révolutionnaires se sont déchaînées, je fus victime et témoin de leur fureur, firent égorger sur une liste insignifiante vingt cinq jeunes gens qui allaient partir pour la réquisition, dans le reste de la paroisse, on fusilla à toutes mains sans exception ni formalité. La troupe pilla et saccagea alors à tort et à travers; je mentionne pas les cadavres épars faits par les soldats. On viola les femmes et même trente passaient sur une. Dix neuf prisonniers envoyés à BOUPERE furent égorgés. On en fusilla encore cinq, peu coupables. GRIGNON fait casser la tête à six hommes".

Un jeune conscrit ne peut sortir que profondément marqué par ces visions d'horreur.

*Mai 1794.* — Le commandement est confié au général VIMEUX, qui, mettant en œuvre une autre stratégie, disperse ses troupes dans des camps retranchés.

Après avoir participé à la pacification sanglante, notre marnais participe à la pacification paisible jusqu'au 31 décembre 1794



(11 Nivose, An III), date où son unité est intégrée à la 171<sup>ème</sup> demi-brigade.

Cette nouvelle unité, maintenue sur place, continue la pacification et contribue à la prise de chefs vendéens tels que CHARETTE et STOFFLET, mais se distingue particulièrement dans les combats de INGRANDE, ANCENIS et VARROY.

La situation du soldat n'a pas changé depuis son arrivée en Vendée, je cite à nouveau un extrait d'une lettre de JOLICLERC datée du 10 janvier 1796, qui parle de ses compagnons et de lui-même à la troisième personne: "Depuis que les assignats ont perdu leur valeur, c'est-à-dire depuis Pâques dernier (5 avril 1795) le soldat s'est trouvé sans solde jusqu'au 15 thermidor (2 août 1795), autrement, au commencement du mois d'août, où on leur a accordé deux sols en numéraire d'indemnité. Voilà la paye qu'ils ont eue depuis cette époque jusqu'à aujourd'hui, et il n'y a pas d'apparence qu'elle soit augmentée de sitôt. Pour leurs vivres, tout l'été dernier, ils ont une livre de pain par jour, de très mauvaise qualité, que bien des chiens n'auraient pas mangée, avec un quart de pois et une demi-livre de viande appelée charogne. Aujourd'hui, elle est un peu meilleure, mais souvent nous passons six jours sans voir aucune distribution. Et, toute viande redue par la nation ou république, ainsi que le pain et les autres fournitures, est perdue pour le pauvre soldat; de sorte que nous sommes la plupart du temps réduits à ne manger qu'une livre et demie de pain de mauvais seigle, qui nous passe par le ventre comme de la bouillie, dans le cours des vingt-quatre heures. Quant à l'habillement, la plupart des soldats sont nus, sans souliers. Voici cinq mois qu'il ne s'en est fait de distribution et l'on ne sait quand l'on en aura. Malgré cela, tous les jours en course ou de garde. Voilà l'esquisse du tableau que j'avais à vous faire".

*Le 17 septembre 1796 (30 fructidor AN IV).* — Nouvel amalgame, la 171<sup>ème</sup> demi-brigade entre dans la composition de la 94<sup>ème</sup>

qui se forme à QUIMPER.

François POTAIT, une fois de plus, change les distinctifs régimentaires de son uniforme.

Pendant l'hiver 1797, sous les ordres du général HOICHE, se rassemble à BREST 16.000 hommes et 42 navires afin d'aider les Irlandais à se débarrasser du Joug Anglais.

Cette expédition aura pour mission de débarquer dans la baie de BANTRY et de soutenir les Irlandais dans leur révolution.

*Le 16 décembre 1797.* — François POTAIT embarque avec ses camarades et part vers une nouvelle aventure. Celle-ci sera meurtrière pour bon nombre d'entre eux.

A la sortie du port, le SEDUISANT, transportant cinq compagnies de sa demi-brigade, se fracasse sur un rocher, 300 hommes périrent.

Par suite d'une succession de confusions, dès le départ, cette flotte se trouva dispersée. Quelques navires arrivèrent dans la baie, mais face au gros temps rebroussèrent chemin. D'autres se sont trouvés face à l'escadre anglaise et ont subi de lourdes pertes en combat naval. Le retour sous une terrible tempête acheva la glorieuse tentative de débarquement.

Les pertes de cette désastreuse expédition furent de 6 navires coulés, de nombreux bâtiments endommagés et de 2.000 morts ou prisonniers.

*Le 28 décembre 1797.* — François POTAIT pose le pied sur le sol français dans le port de BREST, après deux semaines d'enfer liquide et d'angoisse.

En stationnement à ALENCON, la 94<sup>ème</sup> demi-brigade reçoit l'ordre de se rendre en Belgique.

*Février 1798.* — De passage à ROUEN, François POTAIT, tombe



malade et est admis à l'hôpital. Il y séjourne pendant deux mois. Ne pouvant se rétablir, il obtient une convalescence et retourne à LEUVRIGNY pour se reposer des fatigues de plus de cinq années de guerre.





Drapeau de la 22<sup>ème</sup> demi - Brigade d'infanterie - 1796 -